

MA FACTURE POUR 1 MOIS, CA RESSEMBLE À QUOI ?

Chez Urban Solar Energy, on prône la transparence. Le stockage virtuel vous fait l'effet d'un bond dans le futur, mais vous avez du mal à vous y retrouver ? C'est parti pour une visite guidée des points clés ! On est là pour vous aider à apprivoiser votre nouvelle source d'énergie !

PROFESSIONNELS - HEURES PLEINES/HEURES CREUSES

COMPTEUR	PROVENANCE	CADRAN	ANCIEN INDEX	NOUVEAU INDEX	CONSUMMATION	SURPLUS	
		Heures creuses	Réel le 02/02/2025	20 856	Réel le 02/03/2025	21 737	881
		Heures pleines	Réel le 02/02/2025	39 446	Réel le 02/03/2025	41 517	2071
		Injection	Réel le 02/02/2025	50 173	Réel le 02/03/2025	51 115	
					TOTAL CONSUMMATION	2952	942

Votre surplus non autoconsommé (942 kWh)
 Votre consommation du mois (2952 kWh)

DONNÉES TECHNIQUES	
Fourniture	
Puissance souscrite	36 kVA
Option tarifaire	MU
Production	
Puissance centrale PV	22,2 kWc

Charge du mois précédent: 0 kWh
 Charge de la période: 942 kWh (Votre surplus non autoconsommé)
 Décharge de la période: 942 kWh
 Charge actuelle: 0 kWh (Reste à consommer sur votre prochaine facture)

VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE						
Abonnement	Période facturée	Consommations	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	
Abonnement	02/03/2025 - 01/04/2025	31 J	0,21370	6,62	5,5%	
Abonnement stockage virtuel	02/03/2025 - 01/04/2025	31 J	0,72986	22,63	5,5%	29,25 €

Consommation						
	Période	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	
Consommation Heures Creuses	03/02/2025 - 02/03/2025	0 kWh	0,08145	0,00	20,0%	
Consommation Heures Pleines	03/02/2025 - 02/03/2025	2 010 kWh	0,09494	190,82	20,0%	
Consommation Stockage virtuel	03/02/2025 - 02/03/2025	942 kWh	0,00000	0,00	20,0%	
Obligation de capacité Heures Creuses	03/02/2025 - 02/03/2025	881 kWh	0,00582	5,13	20,0%	
Obligation de capacité Heures Pleines	03/02/2025 - 02/03/2025	2 071 kWh	0,01188	24,59	20,0%	220,54 €

Acheminement						
	Période	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	
Composante Gestion Autoproducteur - Echoir	02/03/2025 - 01/04/2025	31 jour(s)	0,07299	2,26	20,0%	
Composante Comptage L 18-36 kVA - Echoir	02/03/2025 - 01/04/2025	31 jour(s)	0,06148	1,91	20,0%	
Composante Soutirage MU4 0-36 kVA / Part fixe - Echoir	02/03/2025 - 01/04/2025	1 116 jour.kVA	0,03255	36,32	20,0%	
Composante Soutirage MU4 0-36 kVA / Part variable HCB	02/02/2025 - 02/03/2025	0 kWh	0,00980	0,00	20,0%	
Composante Soutirage MU4 0-36 kVA / Part variable HPB	02/02/2025 - 02/03/2025	0 kWh	0,04570	0,00	20,0%	
Composante Soutirage MU4 0-36 kVA / Part variable HCH	02/02/2025 - 02/03/2025	880 kWh	0,04770	41,98	20,0%	
Composante Soutirage MU4 0-36 kVA / Part variable HPH	02/02/2025 - 02/03/2025	2 071 kWh	0,06890	142,69	20,0%	225,16 €

Taxes et contributions						
	Base	Taux	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA	
Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE)	2 952 kWh		0,03370	99,48	20,0%	
Contribution Tarifaire d'Acheminement Électricité (CTA)	40,49	21,93%		8,88	5,5%	108,36 €

Montant Total Hors TVA: 583,31 €

DOCUMENT A CONSERVER 5 ANS

La TICFE : La Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité s'applique sur la consommation totale en kWh.
 La CTA : 21,93 % de la part fixe de l'acheminement.

Vous pouvez nous régler :

- Par prélèvement automatique à chaque facture.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Urban Solar Energy n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie : www.energie-mediateur.fr - Médiateur de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris cedex

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €

1. ABONNEMENT

Le prix de votre **abonnement** est calculé à la journée sur une **base annuelle**, L'abonnement indiqué sur votre grille tarifaire * 12 / 365 jours.

2. CONSOMMATION

C'est la **différence** entre votre **consommation totale** et ce qui a été puisé dans votre **stockage virtuel** ! Le **surplus** est récupéré quand la production est nulle, prioritairement en heures creuses.

Si votre **consommation est à zéro** cela signifie que **vous avez puisé l'équivalent** dans votre **stockage virtuel**.

Le **mécanisme de capacité** est un dispositif **légal** dont l'objectif est de **garantir durablement la sécurité d'approvisionnement** en électricité de la France. Il vise à **encourager les producteurs à mettre à disposition leurs capacités** à soulager le réseau électrique au moment des **périodes de forte consommation** et garantir ainsi l'équilibre entre la **consommation et la production d'électricité**.

3. ACHEMINEMENT

C'est la **facturation de l'acheminement** de vos kWh vers votre **point de livraison**. Le tarif d'acheminement de l'électricité (ou TURPE : **Tarif d'Utilisation des Réseaux Public de l'Electricité**) est **payé par tous les utilisateurs** des réseaux publics d'électricité et permet de **couvrir les coûts du distributeur**.

4. TAXES ET CONTRIBUTIONS

Elles sont dues pour tous les **kWh soutirés** qui ont été vus par le compteur, soit votre **consommation** et votre **stockage virtuel**.